

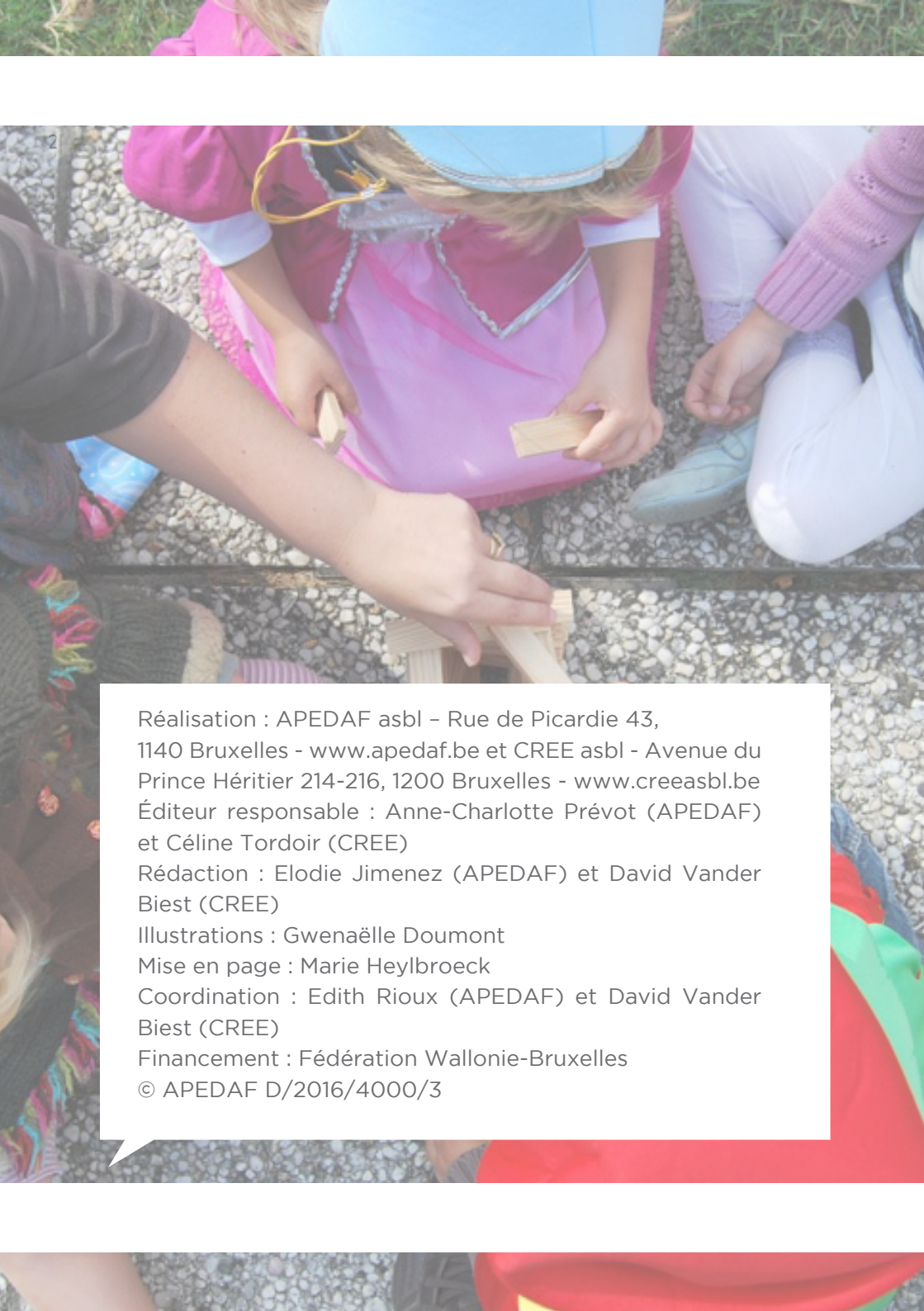
SURDITE ET LOISIRS

ACCUEILLIR UN ENFANT SOURD DANS
LE CADRE D'ACTIVITÉS (RE)CREATIVES,
CULTURELLES ET SPORTIVES



Avec le soutien de





Réalisation : APEDAF asbl – Rue de Picardie 43,
1140 Bruxelles - www.apedaf.be et CREE asbl - Avenue du
Prince Héritier 214-216, 1200 Bruxelles - www.creesbl.be
Éditeur responsable : Anne-Charlotte Prévot (APEDAF)
et Céline Tordoir (CREE)

Rédaction : Elodie Jimenez (APEDAF) et David Vander
Biest (CREE)

Illustrations : Gwenaëlle Doumont

Mise en page : Marie Heylbroeck

Coordination : Edith Rioux (APEDAF) et David Vander
Biest (CREE)

Financement : Fédération Wallonie-Bruxelles

© APEDAF D/2016/4000/3

1. INTRODUCTION	5
2. ETRE SOURD AUJOURD'HUI	7
Une autre perception du monde	9
Parler avec les mains	10
Astuces & Conseils ...	14
3. PISTES GENERALES	17
Règles de communication	17
Accueil de l'enfant sourd dans le groupe	19
Présenter vos activités ...	20
4. ACTIVITES SPECIFIQUES	25
Les activités sportives	26
Les activités créatives	26
Les jeux	28
Les activités culturelles	29
Les activités du soir	30
Les moments d'échanges	31
5. LES TEMPS NON-STRUCTURES	33



Neptune

I INTRODUCTION

Au travers de cette brochure, nous souhaitons développer la thématique de l'accueil de l'enfant sourd dans les activités de loisirs.

Plus précisément, nous désirons aborder les problèmes pouvant être rencontrés par les enfants sourds en matière d'accès aux loisirs et les solutions et aménagements à mettre en place afin d'en favoriser l'accessibilité.

Nous tenterons également d'apporter quelques pistes aux professionnels et à tous les citoyens qui souhaitent ouvrir leurs activités aux personnes sourdes : conseils, liens utiles etc.

En effet, ce contenu s'adresse à tous : grand public souhaitant s'informer sur la thématique et développer des activités pour une meilleure inclusion ; associations « entendantes » désireuses d'ouvrir leurs activités à un enfant sourd ; parents d'enfants sourds et entendants, mais aussi personnel spécialisé dans le domaine de l'accueil et de l'animation (animateur, éducateur etc.).

Cet outil est réalisé par le CREE et l'APEDAF. Il faut dire qu'une telle démarche s'inscrit naturellement dans la pratique de ces deux associations. En effet, le CREE comme l'APEDAF vise l'inclusion du jeune sourd. Cette inclusion apporte tant à l'enfant sourd qu'à la société.

Organiser des activités diversifiées et adaptées à un public sourd, c'est aider les enfants sourds à construire leur personnalité tout en favorisant des rencontres avec d'autres personnes partageant la même différence. Le but ? Que l'enfant sourd puisse, au final, devenir acteur de la société.

Le cadre des loisirs permet à l'enfant sourd de vivre de nouvelles expériences enrichissantes où le partage d'un même mode de communication, d'une même sensibilité va le conforter dans son identité. Il pourra alors apprécier toute la richesse de la rencontre née de deux mondes, de deux cultures.

Les quelques conseils qui suivent pourront faire gagner un peu de temps aux personnes qui souhaitent être le relais auprès de leur association ou à titre privé de l'accueil d'un enfant sourd. Le tout, bien entendu, dans le droit et le respect de sa différence.

Nous souhaitons également encourager des initiatives qui proposent aux sourds et aux entendants un lieu où ils se sentent accueillis avec une réelle volonté de communication. Un endroit où ils pourront comprendre certains enjeux et construire des projets communs. C'est dans cet esprit que nous souhaitons vous faire partager notre expérience commune.

Nous espérons ainsi planter la graine qui favorisera une plus grande ouverture et une égalité plus grande entre tous.

2 ETRE SOURD AUJOURD'HUI

Un **enfant sourd est avant tout un enfant** ! Un enfant qui, à la différence des autres, n'entend pas. Nous n'allons pas ici vous assaillir de définitions scientifiques ou vous expliquer en long et en large le fonctionnement de l'oreille : il y a bien assez de



livres qui en parlent mieux que nous ne pourrions le faire. Plusieurs brochures réalisées par l'APEDAF abordent ces aspects plus techniques (info@apedaf.be ou www.apedaf.be)

Pourtant, une brève explication de la surdité en quelques lignes s'avère tout de même nécessaire pour bien comprendre l'enjeu de l'accueil d'un enfant sourd dans une activité de loisirs.

La surdité est un handicap peu médiatisé et donc méconnu du grand public.

Un Sourd est une personne qui ne perçoit pas ou qui perçoit difficilement les sons

Au-delà de cet aspect purement théorique, la surdit  est aussi une communaut , une culture et une identit  bien particuli re.

Au fil du temps, une partie des sourds (principalement les sourds profonds de naissance) a fond  une communaut  culturelle et linguistique. Ils y sont li s par une histoire commune, partagent des exp riences (vie quotidienne), pratiquent la langue des signes et aiment se rassembler lors d'activit s sportives et de loisirs, souvent via des associations.

Les sourds n s dans des familles sourdes ou qui c toient la communaut  sourde ne se d finissent pas comme handicap s ou d ficients : ils consid rent leur surdit  comme un  tat, une mani re d' tre et de communiquer.

Enfin, la surdit  repr sente un handicap qui est partag  par l'interlocuteur entendant puisqu'il s'agit d'un handicap de communication.

UNE AUTRE PERCEPTION DU MONDE

Il nous est difficile, à nous, entendants, de réaliser à quel point notre monde est régi par l'ouïe. Radio, télévision, téléphones, tablettes, ordinateurs, réseaux sociaux, etc. Tous ces moyens de communication sont omniprésents dans notre environnement et nous renseignent sur celui-ci.



Comment ça se passe pour les personnes sourdes ? Quand un sens manque, les autres sont plus aiguisés et induisent une interprétation particulière du monde.

Ce que nous percevons par l'ouïe, les sourds le cherchent du regard ou le ressentent par le corps. L'expérience d'une personne sourde sera donc hypervisuelle. En voici quelques illustrations dont la première est inspirée du livre d'Emmanuelle Laborit ^{1*} :

- Lorsqu'un enfant joue dans sa chambre, il comprendra que sa mère s'en va en l'entendant descendre l'escalier et fermer la porte. Un enfant sourd, lui, ne reçoit pas ces informations sonores qui ont permis au petit entendant de se dire : « Maman est en bas : je l'ai entendue descendre l'escalier et fermer la porte ». Pour le petit sourd, maman a tout bonnement disparu et réapparaîtra tout aussi subitement.

¹ Emmanuelle Laborit, *Le cri de la mouette*, Robert Laffont, 1993, p.16 et 21

- La personne sourde ne comprendra pas les signes d'énerverment de ce monsieur qui vient de passer devant elle après lui avoir demandé trois fois « pardon » sans aucun résultat.
- Le signe « bravo » se fait pour les sourds non pas en se tapant dans les mains (sonore) mais en faisant pivoter les mains par-dessus la tête (visuel).
- « Bon appétit » se signale en « toquant » sur la table et se transmet ainsi à l'ensemble de la tablée.

PARLER AVEC LES MAINS

Les personnes sourdes ont développé entre elles une communication qui correspond à leur perception particulière du monde : la langue des signes. De la même manière que nous éprouvons du plaisir à parler et à écouter ... que notre langue est une « musique » bien agréable, les sourds communiquent, avec plaisir, dans la danse des mains et du corps tout entier.

La langue des signes est très différente de la langue française parce qu'elle s'organise, avant tout, dans l'espace et il est bien difficile pour nous, entendants, d'entrer dans cette logique particulière d'une perception visuelle du monde.

Vous verrez que la première fois où vous balbutierez dans ce langage gestuel (langue des signes, mimes, etc.), le jeune sourd se fera un bonheur de devenir votre professeur !

Depuis le 10 octobre 2003, la langue des signes est reconnue comme une langue officielle à part entière par le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Attention, tous les sourds n'utilisent pas la langue des signes. Chaque surdité est différente et les manières de communiquer sont multiples. Un sourd peut être oraliste (lire sur les lèvres), signant (« parler » la langue des signes) ou utiliser les deux manières de communiquer


La plupart des enfants sourds sont entraînés à « lire » sur les lèvres et à articuler les mots français : ils suivent, pour cela, de nombreuses séances de logopédie.



DACTYLOLOGIE



Vous souhaitez aller plus loin et approfondir ces quelques bases en langue des signes pour mieux accueillir l'enfant sourd ?



Le CREE organise des FALS (formations accélérées à la langue des signes). Celles-ci sont ouvertes à tous, autant les professionnels, le grand public (sourds ou entendants) que les familles d'enfants sourds.

Plus d'informations :
contact@creeasbl.be
ou
<http://www.creeasbl.be>

ASTUCES ET CONSEILS...



La plupart des sourds maîtrise très difficilement le français, aussi bien la lecture que l'écriture. N'oublions pas que si l'enfant entendant sait bien parler avant d'apprendre à lire et à écrire, l'enfant sourd, lui, ne pourra apprendre le français que de manière active et volontaire. Dès notre plus tendre enfance, nous avons entendu les conversations de nos parents ou laissé traîner une oreille distraite vers la radio ou la télévision. Il n'en va pas de même pour l'enfant sourd et il est donc naturel que ses références culturelles soient différentes des nôtres, qu'il ne soit pas au courant des informations de dernière minute, des nouveautés musicales, des héros de séries télévisées.



« Le monde des sourds, c'est le monde du silence » ... N'en déduisez pas que les sourds soient silencieux : ils ne s'entendent pas, c'est différent ! Ne vous étonnez donc pas si pendant la nuit un besoin pressant se faisant sentir, le petit sourd arpente les couloirs en faisant du bruit et en claquant les portes avant d'aller se rendormir du sommeil des justes, alors que tout le monde aura été réveillé par le vacarme ... N'hésitez pas à lui demander d'y faire attention : il sera d'autant plus accepté dans sa différence qu'il sera prêt à respecter celle de l'autre.



Un enfant sourd, fâché ou triste, ne comprenant pas ce qui se passe autour de lui, peut réagir parfois de manière qui vous semblera violente : privé du dévouement verbal, il s'exprimera de manière beaucoup plus physique ou fermera les yeux, vous privant ainsi de toute communication. Ces réactions peuvent être un signal quant à la manière dont l'enfant se sent dans le groupe. En restant attentif à ce qu'il comprend tout ce qui se passe, vous multipliez les chances de voir réussir l'expérience que vous avez choisi de tenter.

**PASSONS EN REVUE
MAINTENANT LES PISTES
IMPORTANTES POUR UN
DEROULEMENT OPTIMAL DES
ACTIVITES**



3 PISTES GENERALES

REGLES DE COMMUNICATION



En présence d'une personne sourde, il y a quelques règles de communication à respecter.

Ces règles vous paraîtront peut-être simples en les lisant, mais vos réflexes d'entendants reprendront vite le dessus si vous ne restez pas vigilants.

- Lorsque vous vous adressez à un sourd, veillez toujours à ce qu'il vous regarde ; la communication doit absolument se faire en face à face. L'enfant a besoin de voir votre visage pour vous comprendre, ne lui parlez donc pas le nez penché sur votre feuille.

- Crier ne sert à rien ... Certains enfants portent des implants ou appareils auditifs qui les aident à percevoir les sons ; mais il arrive régulièrement que, dérangés par les bruits lors de certaines activités, ils les éteignent ou les retirent.

Attention ! Ces appareils sont onéreux , il est important de s'informer auprès des parents du fait que l'enfant en prenne habituellement soin ou pas. Si ce n'est pas le cas, à vous d'être attentif à ce qu'il ne l'oublie pas (par exemple à la piscine) ou qu'il ne le laisse pas traîner négligemment quelque part.

- L'attention visuelle à laquelle est constamment astreint l'enfant sourd est très fatigante : ayez bien dans l'esprit qu'il ne pourra pas soutenir longtemps une attention continue.
- L'éclairage de la pièce dans laquelle se déroule votre activité doit toujours être suffisant. Veillez également à occuper la meilleure position dans la pièce. Evitez l'obscurité mais aussi le contre-jour.
- Si vous souhaitez interpeller un sourd, ne lui tapez pas brusquement sur l'épaule : entrez d'abord dans son champ visuel ou allumez et éteignez plusieurs fois la lumière ou encore tapez du pied sur le sol si celui-ci transmet les vibrations. Vous éviterez ainsi de le faire sursauter !
- Une règle de politesse : tenir l'avant-bras d'un sourd occupé à signer équivaut à mettre la main sur la bouche de votre interlocuteur entendant.

ACCUEIL DE L'ENFANT DANS LE GROUPE

Vous aurez sans doute rencontré les parents de l'enfant avant la première activité.

Cette rencontre préalable vous permettra non seulement de vous rendre compte de la motivation des parents et d'évaluer les attentes de l'enfant mais aussi de mieux préparer son accueil, en étant au courant de son degré de surdité, de sa manière habituelle de communiquer, de ses goûts.

Le groupe d'enfants est réuni pour vivre un moment de détente et l'apprécier pleinement. Il va donc falloir que chacun s'adapte à la présence de l'enfant sourd.

QUELQUES IDÉES POUR LANCER LA JOURNÉE

A vous de choisir un petit jeu pour débiter la journée. A adapter bien entendu selon le groupe, selon l'enfant sourd et les circonstances particulières de cette première rencontre.

Exemples : choisir un signe pour identifier chaque membre du groupe, organiser un jeu de mimes ou d'observation où l'enfant sourd excelle particulièrement, etc.

Il vous faudra certainement encourager la communication plus qu'à l'ordinaire afin que l'enfant sourd trouve sa place dans le groupe mais, tout en veillant à éviter l'exclusion, soyez attentif à ne pas tomber dans l'excès contraire : la surprotection.

Vous devez vous montrer aussi exigeant à l'égard de l'enfant sourd qu'à l'égard des autres enfants. Cette reconnaissance de l'enfant sourd encouragera les échanges naturels et il y a fort à parier que les enfants prendront beaucoup de plaisir à communiquer avec leur nouvel ami, suscitant, par ailleurs, votre jalousie car il y a de fortes chances qu'ils s'en sortent plus vite que vous !

PRESENTER VOS ACTIVITES EST ESSENTIEL POUR UNE BONNE COMPREHENSION

L'enfant sourd peut participer à presque toutes les activités proposées habituellement aux enfants : vous verrez que, dans la plupart des cas, quelques simples aménagements suffisent.

La présentation de l'activité est cependant très importante car de cette présentation dépendra la motivation et la participation de l'enfant.

TRANSMETTEZ VOTRE PASSION POUR LES MOTIVER !

Pensez toujours que l'enfant sourd ne connaîtra que ce qu'il aura pu voir. Mimez, bougez, soyez dynamique et drôle : il faut que l'enfant vous regarde et donc partage votre enthousiasme.

PRÉPAREZ VOTRE PRÉSENTATION

- Prenez soin de préparer votre matériel,
- Entraînez-vous à la présentation de l'activité,

- Préparez celle-ci de manière à ce qu'elle soit la plus claire, précise et concise possible (Quel est l'objectif de l'activité ? Quels sont les moyens de l'atteindre ? Quels sont les éventuels obstacles ? ...)

Ces démarches seront bénéfiques pour l'ensemble du groupe.

N'oubliez pas d'expliquer les limites du jeu, les consignes de sécurité, les signes qui marqueront le début et la fin de celle-ci.

DESSINEZ-MOI

- Ajoutez à vos directives des éléments visuels : schémas, tableaux
- Mimez plutôt que de parler, ou mimez en parlant
- Les enfants sont souvent distraits à l'extérieur : représentez le terrain de jeu dans le local en vous aidant d'un autre animateur pour expliquer le système du jeu.

RASSUREZ-MOI

Tous les enfants ont besoin de se sentir en sécurité ; suivriez-vous quelqu'un aveuglément sans savoir où il a l'intention de vous amener ? Cela vaut toujours la peine de contextualiser au maximum les visites, excursions ou déplacements. Ce conseil vaut pour tous les enfants, sourds comme entendants.

Introduire le thème d'une visite rentabilisera celle-ci ;

- Prévenir les enfants de la durée des déplacements leur permettra de s'organiser ;
- Pour rompre la monotonie d'un long trajet en train, il est facile de proposer des petits jeux du type « je vais au marché, j'achète ... » en représentant les achats par les signes - occasion pour les enfants entendants de s'initier à la langue des signes.

Vous aurez peut-être l'occasion de constater que les enfants sourds sont de bien piètres marcheurs ... curieux, non ?

Cela s'explique pourtant simplement : l'enfant sourd ne peut agrémenter sa marche de discussions et de chants ; mieux vaut donc parsemer votre parcours d'épreuves, d'éléments à observer, sans quoi, l'enfant sourd risque fort de s'arrêter tous les dix mètres pour « papoter » et rompre ainsi la monotonie.

M'ONT-ILS BIEN COMPRIS ?

La reformulation des consignes et du déroulement de l'activité par un ou plusieurs enfants est une manière efficace de contrôler que votre message est bien passé.

Si vous n'êtes pas sûr que l'enfant sourd, après tous vos efforts, a bien compris l'ensemble des directives, prévoyez un accompagnement discret par un des animateurs pour le lancement du jeu. Cela évitera parfois de gêner l'enfant qui se sentirait un frein pour l'ensemble du groupe.

LA DISPOSITION DU GROUPE

La manière dont est disposé le groupe est capitale lors de la présentation d'une activité.

Par exemple, il est courant d'expliquer des jeux de relais face à deux équipes en file indienne. Dans ce cas, il est fort probable que l'enfant sourd placé dans la file n'ait rien compris de vos explications.

Pour présenter une activité à un groupe avec un ou plusieurs enfants sourds, favorisez plutôt le demi-cercle où chacun à la fois voit et est vu.



CHACUN EST LÀ, BIEN INSTALLÉ, PRÊT À ÉCOUTER ET VOIR ?
L'HISTOIRE PEUT COMMENCER !



4 ACTIVITES SPECIFIQUES

Ces quelques conseils sont le reflet d'expériences réalisées par le CREE et l'APEDAF dans le cadre de leurs activités ou de collaborations avec d'autres associations.

Si vous devez faire appel à un animateur extérieur, prévoyez une rencontre préalable avec lui afin de vous assurer qu'il est réellement prêt à accueillir l'enfant sourd et à tenir compte de sa présence, vous pourrez aussi lui fournir quelques « tuyaux » qui lui faciliteront la tâche et permettront une meilleure participation de l'enfant.

Certaines activités demanderont un travail particulier, comme les visites de musées ou d'expositions où, dans la plupart des cas, vous devrez faire appel à un interprète.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES



L'enfant sourd dispose de toutes les facultés physiques pour pratiquer les sports. Ce serait lui faire injure que de le favoriser par rapport aux autres enfants.

Dans le cadre d'activités sportives, la technique du mime a montré toute son efficacité dans la présentation des exercices à effectuer. Soyez complet dans vos consignes à moins que vous ne souhaitiez traverser le hall de sport chaque fois que vous ajouterez une information ! Et veillez toujours à ce que l'enfant vous regarde.

N'oubliez pas que le coup de sifflet n'aura pas le même effet que d'ordinaire : prévoyez des conventions visuelles pour signaler les fautes et les arrêts de jeux, utilisez, par exemple, des foulards de couleurs différentes. Ne distribuez le matériel que lorsque les consignes seront données.

En effet, l'enfant sourd risque davantage d'être attiré par la forme de son stick de hockey que par vos gesticulations pour attirer son attention.

LES ACTIVITÉS CRÉATIVES



Les activités manuelles ne demandent pas d'adaptation particulière pour l'enfant sourd. A l'exception peut-être des

petits trucs et astuces mentionnés plus haut :

- Montrer plutôt que dire ;
- Distribuer le matériel lorsque les informations sont données ;
- Etc.

Rappelons, toutefois, que peu de sourds pratiquent avec aisance le français, qu'il soit parlé ou écrit, et que, dès lors, les références littéraires, cinématographiques ou musicales qui servent souvent de déclencheurs pour des activités créatives sont difficilement accessibles à l'enfant sourd.

Quant aux activités corporelles (théâtre, chant, danse), elles sont presque toujours inappropriées pour les sourds mais des adaptations sont néanmoins possibles.

THÉÂTRE

En ce qui concerne le théâtre, comment organiser des interactions entre des personnages ne pratiquant pas la même langue ? Faire appel à un interprète ne sera qu'un moindre mal car cela supposera une relation triangulaire peu adéquate pour la dynamique théâtrale.

Vous pourrez néanmoins explorer le monde du mime où l'enfant sourd pourra pleinement participer.

CHANT

A l'exception d'un choix très restreint de chansons à gestes, le chant est une technique qui exclut les sourds dans la mesure où ils n'éprouvent aucun plaisir à le pratiquer.

Et quand bien même l'enfant se déciderait à donner de la voix pour s'associer au reste du groupe, celui-ci risque fort d'en être dérangé. Il est, en effet, difficile de demander à un sourd de chanter juste !

Mais si l'expérience vous tente, pourquoi ne pas inventer avec votre groupe la « chanson signée » ? Alors, la chanson pourrait être sourde et plaisante avec toutes ces mains qui danseraient dans l'espace !

DANSE

Les sourds pourront participer souvent avec plaisir à des danses rythmées.

Toutefois, pensez à choisir un répertoire avec beaucoup de percussions. Veillez également à mettre les baffles au sol, de manière à ce que ceux-ci transmettent les vibrations.¹

LES JEUX

Pratiquement tous les jeux sont accessibles, ou du moins adaptables, aux enfants sourds.

- La chaise musicale deviendra la chaise lumineuse (le meneur de jeu manipule l'interrupteur à la place d'interrompre la musique) ;



1. Pour plus d'infos sur la musique et la surdité, nous vous invitons à consulter la brochure «Musique et surdité» réalisée par l'APEDAF

- Le coup de sifflet sera remplacé par le foulard de couleur ;
- 1-2-3 piano deviendra 1-2-3 soleil (le meneur du jeu, dos tourné aux enfants, montre clairement avec ses mains les trois chiffres puis dessine autour de lui un grand soleil avant de se retourner), ...

Les enfants sourds seront cependant « handicapés » dans les jeux de connaissance : ils accusent souvent un retard culturel important dû à un manque d'informations générales. Renseignez-vous sur les centres d'intérêt de l'enfant

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Nous vous conseillons d'éviter théâtre, cinéma et spectacles de marionnettes qui n'auraient pas été spécialement prévus pour un public sourd.

Les enfants plus âgés et les jeunes ont accès aux films sous-titrés mais rares sont les jeunes enfants qui arrivent à déchiffrer le français à un rythme suffisant.

Dans le cas de visites de musées ou d'expositions organisées avec l'aide d'un guide, nous vous conseillons de faire appel à un interprète. La première chose à faire sera de demander aux parents de vous donner le nom de l'interprète auquel l'enfant est habitué afin de prendre contact avec lui.

Il est préférable de faire une visite préalable en compagnie de l'interprète mais cela n'est pas toujours réalisable. Dans tous les cas, donnez toujours rendez-vous à l'interprète avant le début de la visite de manière à l'informer du sujet de celle-ci. Ce temps lui permettra de prendre d'éventuelles conventions avec l'enfant en début de visite (signes pour des termes techniques particuliers, par exemple).

Il est important que le guide de l'exposition tienne compte de la présence de l'enfant sourd et de l'interprète ; il devra attendre pour chaque début d'informations que l'interprète soit bien à son côté et face à l'enfant.

- Contrairement aux enfants entendants qui peuvent simultanément écouter et voir ce dont on parle, il faut laisser le temps à l'enfant sourd d'observer et d'éventuellement manipuler les objets après avoir monopolisé son attention par la réception des informations.

LES ACTIVITÉS DU SOIR

Les veillées sont des moments de détente, transition entre une journée bien active et une bonne nuit de sommeil.



Les veillées traditionnelles axées sur le chant excluent l'enfant sourd d'un moment important. Le chant jouant un rôle fondamental dans la vie d'un groupe, la solution sera de proposer une activité de chant lors d'ateliers à option où l'enfant sourd pourra choisir une autre activité. Il existe aussi mille autres façons d'organiser une soirée : vous pouvez inviter les enfants à une soirée « casino », les faire participer à un concours de grimaces, de blagues ou de mimes, organiser des petits jeux tels « l'ambassadeur » ...

L'enfant sourd n'aura pas accès à la magie de votre histoire racontée au coin du feu. Prévoyez un éclairage suffisant et des illustrations.

De même, une promenade contée nocturne ou un jeu de nuit risquent également de l'isoler (manque de compréhension, retard, etc.). Veillez d'autant plus à l'encadrer dans ce genre d'activités.

Au moment du coucher, laissez à l'enfant sourd la possibilité d'utiliser pendant un moment sa lampe de poche, sans quoi il sera privé de ce moment sacré des confidences dans la chambre.

Et n'oubliez pas non plus de le réveiller le matin, en le secouant en douceur ... Etranger au branle-bas de combat qui suit la sonnerie du réveil, il risque fort de continuer à dormir, douillettement enfoui dans son duvet, et de se réveiller lorsque la chambre sera vide !

LES MOMENTS D'ÉCHANGES

La présence d'un enfant sourd dans un groupe impose des règles de communication strictes qui seront, ici aussi, bénéfiques pour l'ensemble du groupe. Il est important d'avoir, lors des discussions en groupe (évaluations, choix d'un programme, ...) un animateur qui distribue la parole et fasse en sorte que celui qui souhaite s'exprimer lève la main pour le signaler sans jamais couper la parole à un autre.

Un bon système consiste à passer un objet (bâton « sacré ») à celui à qui l'on donne la parole ou de définir une place, toujours la même, pour celui qui vient s'exprimer : ces deux techniques permettent une meilleure visualisation des échanges.



5 TEMPS NON-STRUCTURES

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces moments non-structurés qui représentent souvent une période-horaire importante dans une journée d'activités. Plus encore, par exemple, lorsqu'il s'agit d'internats.

Levers, couchers, siestes, temps libres sont autant de moments où se tissent les liens, où se règlent les conflits, où le groupe se crée un vécu.

Passés les premiers moments d'intérêt envers le nouveau venu, la vie continue pour les enfants qui, à table, en faisant la vaisselle, ou lors des déplacements en bus ou en train, partagent les dernières blagues, les petits potins ... Les enfants, tout à leurs rires et à leurs complicités, auront vite fait d'oublier - et c'est bien naturel - qu'un autre est là, qu'il n'y comprend rien et qu'il se sent bien seul.

L'accueil de plusieurs enfants sourds garantira à ceux-ci des moments de réelle détente (communication naturelle et détendue) en dehors des temps d'activités.

CRÉE ASBL

Avenue du Prince Héritier, 214-216
 1200 Bruxelles
 Tél. : 02/762.57.30
 Site internet : www.creeasbl.be
 E-mail : contact@creeasbl.be



Le Collectif Recherche Et Expression (CREE) privilégie le partenariat sourd-entendant. Il développe sans cesse des espaces de rencontres, d'échanges et de formation pour et surtout avec les personnes sourdes. Le partenariat entre personnes sourdes et entendantes est présent dans chacune de nos activités pédagogiques telles que :

- les centres de vacances, les ateliers créatifs, les ateliers d'éveil, les animations psychologiques, pour les jeunes sourds et malentendants dès 3 ans ;
- les activités d'échanges et d'éveil s'adressant plus particulièrement aux adolescents, en collaboration avec les écoles spécialisées ;
- les FALS : Formations Accélérées à la Langue des Signes pour les enfants, les familles, les professionnels, le grand public, ...;
- les formations à l'animation et à la coordination de centres de vacances pour les jeunes sourds de plus de 18 ans ;
- les activités ludiques et sportives.
- les campagnes de sensibilisation à la surdit  & à la langue des signes dans les  coles, entreprises, organismes publics et institutions, ...

Par diverses actions, le CREE s'engage  galement dans des projets de recherche & de d veloppement qui d passent le cadre strict de l'animation et de la formation.

APEDAF ASBL

ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS FRANCOPHONES

Rue de Picardie, 43
1140 Evere
Tél. : 02 / 644.66.77
Site internet : www.apedaf.be
E-mail : info@apedaf.be



L'APEDAF est une association de parents d'enfants sourds et malentendants reconnue par l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984, et selon le nouveau décret de 2003. Depuis sa création, il y a plus de 35 ans, l'association a pour objectif l'épanouissement de l'enfant sourd et malentendant, et de sa famille. Elle y contribue au travers de trois axes d'action distincts :

LE SOUTIEN PARENTAL

Il s'articule autour de divers projets, tels que de l'aide sociale et le soutien psychologique des parents, le service de parents-relais, les rencontres familiales, les mini-conférences et les colloques.

LE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE DE L'ENFANT SOURD ET MALENTENDANT DANS L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

L'APEDAF et ses aides pédagogiques soutiennent et suivent plus de 50 enfants partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

L'association réalise de nombreux ouvrages pédagogiques et brochures sur la surdité ainsi que des campagnes, qui œuvrent pour une meilleure compréhension de la différence. Elle contribue ainsi à la construction d'une société plus tolérante, plus ouverte, solidaire et juste. Grâce aux actions menées, l'enfant sourd et malentendant peut et pourra, une fois adulte, devenir lui-même citoyen du changement.



Veuillez citer cette publication de la façon suivante: APEDAF et CREE (2016). *Accueillir un enfant sourd dans le cadre d'activités (ré)créatives, culturelles et sportives*. 2016. Bruxelles: Fédération Wallonie-Bruxelles

Avec le soutien de

